



Ouverture demain des NAO 2015 : c'est maintenant qu'il faut réclamer notre dû !

Dans ce tract également, retour enquête salaire 2014

Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) commencent demain. Les chiffres de ventes sont en hausse, les perspectives de profit sont bonnes pour les actionnaires. De l'argent il y en a, nous devons récupérer notre dû ! Il y en a assez des années de disette, de la suppression déguisée des AGS pour les ETAM. L'enquête salaire que nous avons lancée en fin d'année illustre le blocage, voire la baisse certaines années, de nos rémunérations (voir pages suivantes).

Alors que la direction vient d'annoncer des chiffres de vente groupe en hausse de 3,2% dans le monde en 2014, elle a commencé à argumenter sur les perspectives qui ne seraient pas si roses en parlant pour 2015 « *d'un contexte marché 2015 toujours incertain* ». Comme c'est bizarre, juste avant l'ouverture des NAO qui vont discuter de nos salaires.

Depuis l'annonce de ces ventes le 19 janvier, l'action Renault a augmenté de... 9.5% ! Visiblement, les financiers et actionnaires se disent que les perspectives de profit futur ne sont pas si mauvaises.

Pour rappel, ce qui avait justifié pour 2014 la poursuite de la « *modération salariale* », c'était « *la prise en compte du contexte économique européen et d'une nouvelle année de recul du marché français* ». Avec une hausse du marché européen de 5% en 2014 (+12.5% pour Renault) et des ventes du groupe en France de 5.5%, on se demande sur quels chiffres la direction va bien pouvoir s'appuyer pour tenter de nous « enfumer ».

Il est probable que la direction veut reconduire pour les NAO 2015 sa démarche de 2014 : une 1^{ère} réunion de bilan des mesures de l'année précédente puis une 2^{ème} et dernière réunion juste après l'annonce de la prime d'intéressement et avec une seule et unique « proposition » de la direction.

A nous de mettre dès maintenant un grain de sable dans cette « belle » mécanique. A nous de montrer que nous sommes nombreux à ne pas être dupes de la manipulation des chiffres.

Pour le faire, il faut manifester dès demain notre mécontentement face à la politique salariale de la direction qui maintient nos AGS sous l'inflation depuis maintenant 6 ans et met tout en place pour écarter les ETAM de ces AGS, après avoir fait de même il y a de nombreuses années avec les ingénieurs et cadres.

Il ne faut pas attendre le chiffre des AGS que la direction va « proposer » lors de la 2^{ème} et probable dernière réunion des NAO mais exprimer dès maintenant notre mécontentement et notre détermination à ne pas laisser cette situation perdurer.

Les chiffres de ventes et les profits engrangés cette année exigent le rattrapage salarial dont nous avons besoin après tant d'années de vaches maigres et d'incertitude.

Nous réclamons des AGS conséquentes pour toutes les catégories de salariés, seules à même de compenser les pertes cumulées sur plusieurs années.

Non, le montant des AGS 2015 n'est pas fixé par l'accord de compétitivité.

Beaucoup pensent que l'accord de compétitivité a fixé le montant des AGS sur 3 ans, c'est faux ! La dernière version de l'accord n'avait fixé que le blocage des salaires pour 2013 et indique une « modération salariale » en 2014 et 2015.

Et cette « modération » n'est en aucun cas inscrite dans le marbre. Les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) sont obligatoires tous les ans, c'est comme le Port-Salut, c'est écrit dessus.

Il n'y a que le rapport de force que l'on sera à même de créer qui fera que nos augmentations seront autre chose que des miettes. A nous de nous y mettre, sans fausse excuse !

**La CGT et SUD appellent les salariés à se retrouver
devant le centre de Lardy pour une heure de grève**

Demain Mardi 27 janvier

à 10H00 devant l'entrée principale du CTL

1H00 de grève pour les équipes en fin de poste

Retour enquête salaire 2014

Pour mémoire, nous avons organisé pendant plusieurs années une enquête salaire qui permettait à chacun de se positionner aux autres salariés (fonction de leur âge et leur coefficient pour les APR et ETAM ou position pour les ingénieurs et cadres).

Avec le quasi-blocage des salaires, cette enquête a perdu de son sens puisque ce blocage a entraîné la « glaciation » de notre positionnement relatif ! Nous avons donc lancé cette année une nouvelle enquête dont le but était plutôt de chiffrer la portée réelle de ce quasi-blocage des salaires depuis 2009.

Avec un peu plus de cent réponses sur les 1400 salariés de Lardy, l'échantillon est tout juste représentatif pour dresser des tendances générales et les réponses sont trop faibles pour donner une vision spécifique à certaines catégories (APR ou cadres par exemple) ou selon certains critères (hommes/femmes par exemple). Voici le dépouillement et l'analyse que nous avons faits de cette enquête.

Nous remercions tous ceux qui ont pris le temps d'y répondre.

1- **L'absence d'AGS pour les ETAM en 2014 n'est pas compensée par les AI ou la prime de performance** comme le montrent les évolutions moyennes de la base mensuelle ou du net à déclarer annuel.

2- Les primes d'intéressement et autres, très fluctuantes, peuvent conduire à des **baisses importantes de rémunérations annuelles** (ainsi, en 2012, les salariés ayant répondu à l'enquête ont perdu l'équivalent de plus de 50 euros par mois).

3- Depuis 2011, l'évolution du net à déclarer fluctue autour de la même valeur (attention, plusieurs éléments viennent l'impacter : placement ou non de la prime d'intéressement, heures supplémentaires, missions,...). **4 ans de stagnation, ça commence à faire long !**

4- Le % de passage de coefficients est très faible depuis 2012. Avec le rythme actuel moyen de 7% par an, il faudrait rester en moyenne 14 ans dans le même coefficient. **Va-t-on les laisser faire ?**





